



Revue de presse



Mercredi 28 Décembre 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finance islamique: la CNEP-Banque ouvre mercredi 13 nouveaux guichets

La CNEP-Banque lancera mercredi, dans le cadre de l'élargissement de son réseau de distribution, 13 guichets dédiés à la finance islamique au niveau de ses agences, a indiqué mardi cette banque publique dans un communiqué.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Adoption du texte modifiant la loi sur la prévention et lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont procédé, mardi à Alger, à l'adoption du texte modifiant et complétant la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.



Lutte contre l'informel : Les pouvoirs publics ratissent large

Autant d'actions dont la finalité consiste à tarir les sources de financement du phénomène. La traque de l'argent sale ne peut se concevoir sans l'âpre combat contre l'informel; c'est ce qui ressort des dernières résolutions prises et édictées au plus haut niveau de l'État. Cette offensive menée contre le business en black entend ratisser large et éradiquer le mal jusque dans ses derniers retranchements.



Récupération des biens pillés et fonds détournés : «20 milliards de dollars et ce n'est pas fini»

La justice a émis jusqu'ici 224 commissions rogatoires internationales à l'adresse de 30 pays. Le ministre de la Justice Abderrachid Tabbi a dressé le bilan des biens et fonds récupérés dans le cadre des procès pour corruption impliquant des oligarques et des hauts responsables de l'État lancés depuis 2019.



L'ex-président russe prévoit un baril à 150 dollars en 2023 : Medvedev fait trembler l'Occident

Les déclarations de l'ancien patron du Kremlin ont fait le tour des rédactions et des agences internationales de presse. Les médias sont à l'affût de toute information en provenance de Russie. Et lorsque c'est une personnalité qui l'émet, elle est reprise illico presto.



La clé numérique

Avec le lancement du portail gouvernemental numérique des services publics, l'année 2023 sera celle de la relance du processus de numérisation et de modernisation de l'administration publique et son rapprochement du citoyen. Aussi, le contexte national est-il marqué par une série de réformes politiques et socioéconomiques ; décentralisation, harmonisation de gestion des finances publiques, promotion des investissements, modernisation des secteurs de la Santé et de l'Éducation... Toutes ces réformes, à l'évidence, appellent à un recentrage des politiques publiques autour des préférences du citoyen.



[En 2023, la relance économique prendra de l'ampleur et de la vitesse : Grands appuis à l'économie productive](#)

La crise financière et ses conséquences sur le pouvoir d'achat et la trésorerie des entreprises nationales ont renforcé les incertitudes pour l'économie nationale, dans un contexte régional et international difficile, mais les fondamentaux financiers de l'Algérie sont restés solides et la loi de Finances 2023, signée, dimanche dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, offre plusieurs avantages et garanties pour soutenir la relance économique du pays.



[Non, l'Etat n'est pas radin !](#)

Il ne faut ni chipoter ni faire la fine bouche, l'année 2023 se présente aux Algériens sous des auspices heureux. D'abord la bonne nouvelle de l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation-chômage. Le Président Tebboune a bien dit que les revenus du pays seront distribués aux Algériens. Même les banques ont été instruites pour ouvrir leurs porte-monnaie aux Algériens avec des crédits bonifiés.



[Nouveau management exigé ?](#)

Va-t-on vers un remaniement ministériel à l'entame de l'année 2023? Si cela se confirme, ce sera le quatrième remaniement au sein du gouvernement opéré depuis l'élection du Président Tebboune à la magistrature suprême du pays. Son premier gouvernement a été installé le 3 janvier 2020, soit deux semaines après avoir pris ses fonctions, et depuis il a opéré à trois reprises des changements dans la composante du gouvernement.



[Finance islamique: la CNEP-Banque ouvre mercredi 13 nouveaux guichets](#)

La CNEP-Banque lancera mercredi, dans le cadre de l'élargissement de son réseau de distribution, 13 guichets dédiés à la finance islamique au niveau de ses agences, a indiqué mardi cette banque publique dans un communiqué.



[Finance islamique: la CNEP-Banque ouvre mercredi 13 nouveaux guichets](#)

La CNEP-Banque lancera mercredi, dans le cadre de l'élargissement de son réseau de distribution, 13 guichets dédiés à la finance islamique au niveau de ses agences, a indiqué ce mardi l'agence officielle citant un communiqué de la banque.



[Crédits automobiles en Algérie : le directeur de la banque CPA révèle des nouveautés](#)

Le directeur de la banque CPA révèle quelques nouveautés au sujet des crédits automobiles. L'équipe de Dzair Daily dévoile davantage d'informations à ce sujet, dans la suite de ce passage du 27 décembre 2022.



[Loi sur la monnaie et le crédit Un outil qui vise à relancer et à renouveler l'économie nationale](#)

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a estimé que la loi sur la monnaie et le crédit, approuvée lors du dernier Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise à relancer et renouveler l'économie.



[Edification d'une économie robuste L'Algérie prête à entrer dans l'année 2023](#)

" Le processus d'édification de l'Algérie nouvelle a franchi des pas considérables, notamment avec la Constitution de 2020 qui a changé beaucoup de choses. Nous avons franchi des pas considérables sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle, mais nous n'avons pas encore terminé", a déclaré dimanche le président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors de l'entrevue accordée à des médias nationaux.



[Banques: Le rôle des banques centrales dans l'intégration régionale et la digitalisation souligné](#)

Le rôle des banques centrales dans la coopération et l'intégration financière régionale, ainsi que la digitalisation des produits bancaires dans le contexte de crise mondiale, ont été soulignés, lundi à Alger, par plusieurs responsables de banques centrales.



[LA MODERNISATION COMME CONDITION À L'INCLUSION FINANCIÈRE RÉGIONALE : Les banques centrales appelées à accélérer le processus](#)

Après avoir relevé le rôle pivot de la banque centrale dans la coopération et l'intégration financière régionale, ainsi que la digitalisation des produits bancaires dans le contexte de crise mondiale, les participants aux travaux de la Conférence sur les défis futurs des banques centrales parmi les responsables ont mis en avant, lundi, la nécessité pour ces institutions d'accélérer la modernisation de leurs systèmes, l'automatisation des services, ainsi que la digitalisation en vue de concrétiser l'inclusion financière.



[Souhil Meddah, expert financier, à propos du dinar numérique : «Une contribution à la limitation de l'usage des paiements en espèce »](#)

Parmi les principaux ateliers ouverts à la Banque d'Algérie, affirme le Premier ministre, figure la numérisation des paiements en s'orientant vers l'adoption d'une forme numérique de monnaie, dont elle assurera l'émission, la gestion et le contrôle sous le nom de dinar numérique algérien". Contacté, Souhil Meddah, expert financier nous livre son analyse.



[Compagnies d'assurances : Les nouveaux challenges](#)

En dépit du grand potentiel qu'il recèle, le secteur des assurances ne finance l'économie nationale qu'à hauteur de 3 % seulement. Un défi que doit relever le secteur des assurances, qui est appelé à se positionner comme l'une des sources principales de financement de l'économie nationale.



"الشروق" تستطلع آراء المختصين حول مشروع بنك الجزائر

كل التفاصيل عن "الدينار الرقمي"

بفتح بنك الجزائر، رسميا، ورشة عمل حول آليات استحداث "الدينار الرقمي"، ينتظر أن تلج الجزائر مرحلة نقدية جديدة، مواكبة للتطورات العالمية، خاصة أن الحكومة سبق أن منعت سنة 2018 نهائيا التعامل بالعملات الرقمية في السوق الجزائرية.



"الدينار الرقمي" قريبا في الجزائر.. ماهي العملة الرقمية وما فائدتها؟

يسعى البنك المركزي في الجزائر لاعتماد عملة رقمية تحمل تسمية "الدينار الرقمي الجزائري". هذا ما أكده الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان يوم الإثنين. جاء ذلك في كلمة ألقاها بن عبد الرحمان، لدى افتتاح ندوة حول التحديات المستقبلية للبنوك المركزية. بمناسبة الذكرى الـ60 لتأسيس بنك الجزائر.



حصيلة إيجابية مقارنة مع 2021

6451 مليار.. رقم أعمال تأمين السيارات في الجزائر خلال 2022

يتوقع المجلس الوطني للتأمينات أن تختتم شركات التأمين سنة 2022 برقم إيجابي مقارنة مع السنة الماضية، من خلال تحقيق رقم أعمال يزيد عن 15 ألف مليار. ووفق تقرير للمجلس الوطني للتأمينات، تلقت "الشروق" نسخة عنه، يرتقب أن تختتم شركات التأمين سنة 2022، بتاريخ 31 ديسمبر الجاري برقم أعمال يناهز 151.3 مليار دينار، أي بزيادة تساوي 4.3 بالمائة مقارنة مع سنة 2021.



البنك الوطني للإسكان سيمنح قروضا للاستثمارات في قطاع السكن وباقي القطاعات الأخرى

قررت الجهات الوصية جعل البنك الوطني للإسكان، مؤسسة مالية متخصصة في تمويل كافة المشاريع. وليس السكن فقط مثلما كان مقررا في وقت سابق. مع فتح وكالات جهوية ولائنية بصفة تدريجية عبر كافة التراب الوطني.

BANQUES

Le rôle des banques centrales dans l'intégration régionale et la digitalisation

● Le rôle des banques centrales dans la coopération et l'intégration financière régionale, ainsi que la digitalisation des produits bancaires dans le contexte de crise mondiale, ont été soulignés, hier à Alger, par de plusieurs responsables de banques centrales.



Au cours des travaux de la conférence sur les défis futurs des banques centrales, des gouverneurs et responsables de banques centrales ont relevé la nécessité d'accélérer la modernisation des systèmes bancaires, l'automatisation des services, ainsi que la digitalisation en vue de concrétiser l'inclusion financière. Ils ont également mis l'accent sur l'intérêt qu'offre la coopération et l'intégration économique et financière régionale, notamment dans les espaces africain, arabe et moyen-oriental, dans une économie mondiale convalescente après la crise sanitaire de Covid-19, mais qui fait face désormais à une forte poussée inflationniste. Salah Eddine Taleb, gouverneur de la banque d'Algérie, a souligné, dans ce sens, que le défi actuel pour les banques centrales dans le monde est le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, rendue nécessaire par les effets encore palpables de la crise sanitaire sur l'économie mondiale. Il a noté, à cet effet, que le monde est rentré dans une «nouvelle pandémie qu'est l'inflation» avec des taux extrêmement élevés, poussant les banques centrales à travers le monde

à augmenter leurs taux, ajoutant que «chaque pays doit trouver les remèdes à cette situation en fonction de ses spécificités». «Pour les perspectives, je pense qu'on doit trouver les solutions à travers la coopération bilatérale et multilatérale entre banques centrales avec des échanges d'expériences et tirer profit des solutions appliquées ailleurs, et les échanges d'expertises pour pouvoir intervenir dans des périmètres plus larges», a souligné M. Taleb. Pour sa part, le PDG du Fonds monétaire arabe, Abdurrahman Alhamidi, a assuré que dans le contexte de la crise sanitaire, le Fonds a renforcé avec le programme de financement du commerce arabe ses actions de financement au profit des pays arabes et «qui ont dépassé les 2 mds de dollars» durant la pandémie, relevant que l'institution qu'il dirige a mis en place une plateforme de paiements inter-arabe. «J'appelle les banques algériennes à bénéficier de cette plateforme qui contribue à concrétiser l'intégration économique et financière entre les pays arabes», ajoutant que le Fonds travaille, aussi, dans la formation de la ressource humaine bancaire, dans le domaine financier et statistique

et l'appui technique au profit des pays arabes membres. Pour sa part, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abbasi, qui a rappelé la missions de base d'une banque centrale qui sont la stabilité financière et la maîtrise de l'inflation, s'est appesanti sur l'impact négatif de la «non-intégration» sur les pays du Maghreb et du Moyen Orient sur les plans économique et financier. «Les pays du Maghreb et du Moyen Orient ont tous les éléments de développement, dont notamment les moyens financiers et surtout une ressource humaine jeune et instruite, mais en l'absence d'une intégration régionale, économique et financière», a relevé M. El Abbasi, plaidant, en ce sens, pour une vision prospective pour concrétiser cette intégration avec la contribution des banques centrales. Intervenant à son tour, le gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne, Feras Milhem, a indiqué que la transformation digitale des banques palestiniennes et l'automatisation des services bancaires sont au centre de la stratégie de cette institution, ajoutant que plusieurs autres actions sont prévues, dont le renforcement de la

sécurité des paiements, la facturation électronique et le paiement et transfert instantanés. Le gouverneur a relevé également que les banques palestiniennes ont axé leur travail, depuis la crise sanitaire, sur le financement des PME et TPE, à travers des projets d'appui, de façon à contribuer à soutenir l'économie palestinienne. A signaler que le gouverneur de la Banque d'Algérie, interrogé par la presse en marge de l'événement, sur l'introduction prévue du dinar digital dans le cadre de l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit, a assuré que «cela entre dans le cadre de la reprise de la mission régaliennne de toute banque centrale, qu'est l'émission de monnaie et la régulation du marché monétaire». «Concernant le dinar algérien digital, toutes les banques centrales ont annoncé de façon réglementaire et volontaire la création de la monnaie digitale de leur monnaie nationale pour qu'ils reprennent un petit peu leurs missions régaliennes, c'est-à-dire l'émission de monnaie», a-t-il déclaré, ajoutant qu'«on ne peut pas laisser les acteurs de la crypto monnaie réguler le marché».

CONJONCTURE FINANCIÈRE

Les réserves de change dépassent les 60 milliards de dollars

L'embellie financière avec laquelle renoue le pays, en grande partie grâce au renchérissement des hydrocarbures, s'est largement répercutée sur les principaux indicateurs économiques et monétaires, engendrant ainsi un grand optimisme quant à la poursuite des réformes, avec comme point nodal l'adaptation à venir de la loi sur la monnaie et le crédit au nouvel environnement économique algérien.

Lors d'une de ses auditions par la commission des finances et du budget de l'APN, vers la fin octobre dernier, le premier argentier du pays situait le montant des réserves de change de l'Algérie, au bout de cette année, à près de 55 milliards de dollars au moment où il était attendu que la balance commerciale enregistre un excédent de 17,7 milliards de dollars à la même période, excédent qui n'était que de 1,1 milliard de dollars l'année précédente.

En fin de compte, les réserves de change du pays ont atteint une proportion plus grande, si l'on se réfère aux propos du gouverneur de la Banque d'Algérie qui annonce qu'à la fin de cette année, les avoirs du pays en dollars dépasseront les 60 milliards, soit un an et demi d'importations. Un montant qui tranche avec ceux des années précédentes marquées par, d'abord, le krach des prix des hydrocarbures de 2014, puis par les conséquences de la pandémie qui ont, par exemple, vu les réserves de change passer à 44 milliards de dollars vers la fin 2021, loin des 194 milliards de dollars de la période juste avant la crise des prix du pétrole de fin 2014.

Cette belle conjoncture, le gouverneur de la Banque d'Algérie la met sur le compte d'«une politique monétaire pragmatique utilisée par la Banque d'Algérie, notamment le taux de change comme outil pour réduire l'inflation importée et préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Il est vrai que le regain de valeur enregistré ces

derniers mois par le dinar face aux deux monnaies «étalon», le dollar et l'euro, a permis d'amortir dans une certaine mesure l'inflation puisque les prix ont certes augmenté mais pas autant que craint. Les matières importées coûtant moins cher qu'en début d'année grâce au raffermissement du dinar, cela s'est répercuté sur les prix au consommateur, moins élevés qu'on pouvait le craindre, alors que la vague inflationniste happait les pays partenaires commerciaux de l'Algérie. Évidemment, la remarquable remontée du prix du pétrole, accélérée par le conflit Russie-Ukraine, est pour beaucoup, pour ne pas dire essentielle, dans l'embellie des réserves de change. Donne à laquelle il faut adjoindre les exportations hors hydrocarbures en nette progression depuis l'année dernière, même si l'Algérie n'a pas encore atteint la pleine mesure de ses possibilités sur ce plan. Tout de même, avec un excédent commercial de 17 milliards de dollars, l'Algérie peut se permettre de voir venir.

Azedine Maktour

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Les députés adoptent le projet de loi

Finalement, le bras-de-fer entre des députés et leurs collègues de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale autour d'amendements apportés au projet de loi de lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme a vite fait de s'estomper.

Ayant pourtant promis de tenir à leurs propositions d'amendements, lors de la plénière, hier mardi, dédiée au vote dudit projet de loi, ces députés ont préféré battre en retraite puisqu'ils ont fini par renoncer à leur démarche. Des amendements concernant les dispositions de l'article 5 bis 5, qui a mis des garde-fous concernant le financement des associations et organisations à but non lucratif, à l'image des associations caritatives et à caractère religieux.

Ainsi, ces députés ont proposé la suppression du dernier aliéna de l'article 5 bis 5, interdisant aux associations et associations non lucratives «d'accepter des montants en espèces sans autorisation préalable du ministère de tutelle», ce que ladite commission a rejeté, faisant sien l'argument du gouvernement de se plier aux accords et traités internationaux que l'Algérie a ratifiés, notamment les conditions et normes du Groupe d'action financière (Gafi), couvrant les

exigences de transparence du financement et des opérations financières.

Autre proposition d'amendement rejetée, celle portant sur la suppression dans le même article (5 bis 5) de l'exigence relative à l'acceptation des dons et aides financières de «source inconnue» au motif, avancent-ils, que la majorité des donateurs se voulaient souvent «anonymes».

Et ce à contrario de ce qu'exige le texte qui consacre «la nécessité que les associations et les organisations non lucratives respectent les règles de conduite prudente, notamment en ce qui concerne l'acceptation des dons et des aides financières de sources inconnues et issus d'activités suspectes, de personnes et d'organisations ou structures dont l'implication s'est avérée confirmée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la République dans des activités liées aux crimes terroristes, ainsi que le refus d'accepter des mon-



Photo: DR

tants en espèces sans autorisation du ministère de tutelle».

Ces mêmes députés ont mis le doigt, par ailleurs, sur le fait que ladite commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN s'est rétractée pour avoir refusé de reconsidérer l'amendement qu'elle avait elle-même apporté à l'article 34 bis 1, en vue de revenir à la formulation initiale de ce texte de loi. Un amendement portant sur la revalorisation (entre 750 000 dinars et 3750 000 dinars) alors que le texte initial parle de 300 000 dinars à 750 000 dinars de l'amende à l'encontre des personnes morales qui ont sciemment enfreint les mesures de

prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme prévues par les dispositions de ladite loi, sans toutefois faire de distinction entre entités qui activent dans le domaine commercial, professionnel, agricole ou des services.

Ceci dit, les membres de la Chambre basse du Parlement ont adopté ledit texte modifiant et complétant la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Un texte qui, selon le ministre de la Justice et garde des Sceaux, vise à adapter le système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie, en sus d'être

un nouvel instrument pour la protection de l'économie nationale.

Se déclinant en 5 principaux axes dont certains portent sur la révision de certains termes pour leur conférer «plus de précision», la définition des obligations des intervenants dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive, le texte définit également les sanctions administratives infligées aux entreprises financières, aux institutions et aux professions non financières comme les avocats, les notaires, les gérants ou leurs assistants en cas de manquement aux obligations qui leur sont assignées, et les oblige à signaler à l'organe spécialisé toute opération suspecte.

Il prévoit également la criminalisation de nouveaux actes et stipule que dans le cas où l'infraction principale n'est pas prouvée, des poursuites seront intentées pour infraction de blanchiment d'argent comme infraction principale, outre des amendements relatifs à la confiscation des avoirs même en l'absence de décision de condamnation.

M. K.

FINANCE ISLAMIQUE
La CNEP-Banque
ouvre 13 nouveaux
guichets

«La CNEP-Banque lancera aujourd'hui dans le cadre de l'élargissement de son réseau de distribution, 13 guichets dédiés à la finance islamique au niveau de ses agences», a indiqué hier cette banque publique dans un communiqué.

«Ces guichets seront ouverts au niveau des agences d'Ain Oulemane (wilaya de Sétif), Nedroma, Imama, Tlemcen (wilaya de Tlemcen), Annaba, El Tarf, El Biar, Sidi Yahia, Kouba, Cheraga, El Achour (Alger), Mazouna (Relizane) et Sour El Ghozlane (Bouira)», précise la même source.

«L'ouverture de ces guichets vient s'ajouter à ceux déjà opérationnels depuis novembre 2020 et permettra à la Banque de totaliser 81 guichets de la finance islamique, répartis sur le territoire national et couvrant 44 wilayas du pays», selon le communiqué.

R. N.

المدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار قانون النقد والقرض أساس تجديد الاقتصاد الوطني

• ملف صناعة السيارات يخضع لجميع المزايا
والتحفيزات التي يمنحها قانون الاستثمار

للكوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار أن "قانون الاستثمار الجديد، يضم عدة بنود تحفيزية للمستثمرين ويهدف إلى تطوير الأنشطة ذات القيمة المضافة العالية وإلى توجيه الاستثمارات من أجل ضمان تنمية إقليمية مستدامة ومتوازنة على مستوى ربوع الوطن، مع تامين الموارد الطبيعية والمواد الأولية المحلية من أجل الاستغلال الأمثل، وتوجيه الاستثمارات من أجل تعزيز التحول التكنولوجي واستحداث مناصب شغل دائمة وتعزيز تنافسية الاقتصاد الوطني ودعم القطاعات والنشاطات التي تتوجه إلى التصدير".

كما كشف ركاش أن مصالحه بصدد إصدار بنوك معلومات بالتنسيق مع ولاية الجمهورية ومختلف القطاعات الوزارية، من أجل تحديد الفرص والمؤهلات التي تملكها كل منطقة، ليتم وضعها تحت تصرف المتعاملين وحاملي الأفكار والمشاريع والمستثمرين المحليين والأجانب عبر كل الوسائط المتاحة لدى الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار. وأوضح أن دور الوكالة يهدف إلى مرافقة المستثمرين في جميع دورة حياة المشروع وتوفير كل المعلومات الخاصة بمناخ الاستثمار والمؤهلات لكل منطقة ووضعها تحت تصرف المستثمر مع رفع كل العراقيل التي تواجهه خلال مرحلة الإنجاز أو بعد دخوله في عملية الإنتاج".

وقد يخصص ملف صناعة السيارات، أشار المتحدث إلى أنه سيخضع لجميع المزايا والتحفيزات التي يمنحها قانون الاستثمار، خاصة وأنه سيخلق عديد مناصب العمل وسيخلق حركية في المنطقة التي يتواجد فيها".

أكد المدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، عمر ركاش، أمس، أن قانون النقد والقرض المصرفي الذي صادق عليه مجلس الوزراء يوم الاحد الماضي، برئاسة رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، يهدف لانعاش وتجديد الاقتصاد الوطني.

عادل - ب

قال ركاش خلال نزوله ضيفا على برنامج "فوروم الأولى" للقناة الإذاعية الأولى، إن قانون النقد والقرض المصرفي يعتبر من بين القوانين الكبرى التي تسير الحياة الاقتصادية في البلاد، وتم وضعه وفق رؤية شاملة من أجل هيكلة الاقتصاد الوطني وذلك ضمن الإصلاحات الكبرى التي باشرها رئيس الجمهورية. وأضاف أن إصلاحات النظام المصرفي تهدف إلى الاستجابة لتغيرات الاقتصادية الحاصلة والتحديات التقنية والتكنولوجية والانفتاح على الفاعلين الجدد في المنظومة المصرفية، مشيرا في هذا الإطار أن "تعزيز حوكمة البنوك سيحسن من بيئة الأعمال والاستثمار وسيمنح المزيد من الشفافية والمرونة على عمليات منح القروض البنكية والمرافقة البنكية في تمويل الاقتصاد".

فيما يخص قرار فتح البنوك في أوروبا وإفريقيا، قال المتحدث إنه "يهدف بالأساس إلى مرافقة المستثمرين ولتسهيل عملية تحويل الأموال وحركة رؤوس الأموال الناجمة عن التجارة الخارجية، وأنه يؤتمس للوجهة الجزائرية ويعطي أيضا وسائل مؤمنة لحركة رؤوس الأموال في الاتجاهين".

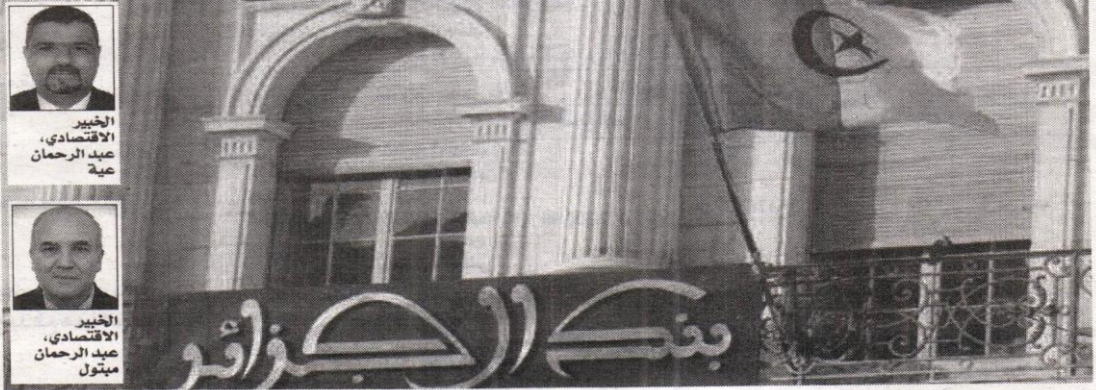
من جهة أخرى، أوضح المدير العام

قانون النقد والقرض الجديد يقر لأول مرة إجراءات خاصة

الدينار الرقمي.. تشجيع للدفع الإلكتروني ومحاصرة "الشكارة"

يعد الدينار الرقمي، أحد العناصر التي ستدخل في نص القانون الجديد للنقد والقرض، حيث دعت الحكومة "بنك الجزائر" إلى السعي لاعتماد الشكل الرقمي للعملة النقدية، التي سيتولى تطويرها وإصدارها وتسييرها ومراقبتها، تحت مسمى «الدينار الرقمي الجزائري»، ليكون دعما للشكل المادي للعملة النقدية.

حنان حيمر



الخبير الاقتصادي، عبد الرحمان عية



الخبير الاقتصادي، عبد الرحمان ميتول

المتداولة خارج البنوك. وأوضح أن العملة الرقمية للبنك المركزي هي عملة غير مادية وهي قيمة نقدية يتم تخزينها في شكل إلكتروني، أما على شكل عملة مركزية "بين البنوك"، يتم استخدامها حصريا من قبل البنك المركزي والبنوك التجارية أو المؤسسات المالية الأخرى، وإما عبر تقنية "البلوكشين" التي تسمح بتنفيذ المعاملات المالية بسرعة أكبر وشفافية وأمان، وبتكلفة ومناخ الهدف المنتظر ليس أن تحل هذه العملة الرقمية محل العملات المعدنية والأوراق النقدية ولكن تقديم بديل رقمي يصدره ويضمنه البنك المركزي، وهو يدعم تطور سلوك الدفع الإلكتروني. وشدد ميتول على ضرورة عدم الخلط بين العملة الرقمية والعملات المشفرة التي يتم تداولها على الإنترنت خارج أي مؤسسة مصرفية، موضحا أن الأخيرة ليست عملة ويتم تحديد قيمتها من خلال العرض والطلب ولا تعتمد على طرف ثالث موثوق به وليس لديه سلطة إصدار أو تنظيم مركزية.

عصرنة البنوك الجزائرية وتحولها إلى بنوك تجارية فعلية وليس "بنوك إدارية" كما هو الحال في الوقت الراهن، فضلا عن ضرورة التخلص من المراقيل البيروقراطية لإنجاح عمليات فتح رأسمال البنوك العمومية، التي تستدعي، حسب، ضرورة إشراف المهنيين سواء الوطنيين أو الأجانب عليها، مفضلا أن تتم العملية عن طريق البورصة. ويخصوص فتح المجال أمام الاستثمارات الخاصة في المجال البنكي، قال عية أن ذلك يحتاج إلى مناخ أعمال محفز وخال من الممارسات البيروقراطية.

ميتول: إصلاح مالي شامل ضروري لإصدار عملة رقمية

من جهته، اعتبر الخبير الاقتصادي، عبد الرحمان ميتول، أن من أهم شروط إصدار عملة رقمية توفر عامل الثقة بين البنوك والزبائن وإصلاح شامل للنظام المالي، الذي ما زال مجرد "شباك إداري"، إضافة إلى التوجه نحو تحويل الدينار، وقيل كل شيء، استقطاب الكتلة النقدية

وسائل الدفع الإلكتروني، موضحا بأن استخدام هذه العملة سيتم افتراضيا حصريا باستخدام بطاقات الدفع أو الدفع عن طريق الأنترنت أو عن طريق الهواتف النقالة. كما لفت إلى أن حصر تداول العملة الرقمية في الأطار الافتراضي تحت رقابة "بنك الجزائر" الذي يصدر هذه العملة بالمبالغ التي يريد، لن يسمح بتداولها في السوق الموازية، مثلما هو الحال بالنسبة للعملة الورقية والمعدنية، وهو ما من شأنه تقليص الأموال المتداولة خارج الأطار الرسمي.

واعتبر أن إصدار الدينار الرقمي، يمكن "الجزائر" من التحكم في التضخم، لكونه السلطة المخول لها تحديد كميات العملة الرقمية وكذا قدرته على سحبها، مشيرا إلى أن العملات الرقمية تختلف عن العملات المشفرة، التي يتم تداولها بطريقة آلية وبالاعتماد على تقنية "البلوكشين" التي يصعب على البنوك المركزية التحكم فيها. وربط الخبير عية إصدار عملة رقمية بضرورة استكمال مسار

لا يتضمن قانون النقد والقرض الساري المفعول حاليا، أي إشارة للعملات الرقمية أو المشفرة، لذا جاءت التعديلات في اتجاه تكييف القطاع المالي مع التطورات التكنولوجية الحاصلة على المستوى العالمي. وفضلت الحكومة إنشاء عملة رقمية، فيما لم تتم الإشارة إلى مجال العملات المشفرة، بالنظر إلى عوامل تتعلق بضمان أمن المعاملات والتحكم في الكتلة النقدية، وفق آراء المتابعين.

الخبير عية: 3 مزايا للعملة الرقمية

أكد الخبير الاقتصادي عبد الرحمان عية لـ "المساء" ضرورة فهم الفرق بين العملات الرقمية والعملات المشفرة، مشيرا إلى أن ثلاث مزايا تنتج عن إصدار "بنك الجزائر" لدينار رقمي، بشرط مرافقة هذا التوجه باستكمال مسعى عصرنة النظام البنكي، ليكون قادرا على استيعاب التطورات المستقبلية في المجال المالي. وتحدث الخبير عن أهمية العملة الرقمية في تشجيع استخدام

تهدد آجال الالتزام بالنفقات العمومية

مددت وزارة المالية تاريخ الالتزام بالنفقات العمومية بعنوان السنة المالية 2022، بصفة استثنائية إلى غاية 31 ديسمبر الجاري. وقالت الوزارة، في مراسلة بعثت بها، عبر المديرية العامة للميزانية، والمديرية العامة للخزينة والتسيير المحاسبي للعمليات المالية للدولة، بتاريخ 26 ديسمبر الجاري، إن آجال قفل الأوامر بالدفع وتحرير حوالات الدفع للنفقات العمومية، بعنوان السنة المالية 2022، بعشرة أيام، ابتداء من تاريخ اختتام الالتزام بالنفقات، أي في تاريخ أقصاه 10 جانفي 2023. وأوضحت المراسلة، أن تنفيذ ميزانيات الجماعات المحلية الولايات والبلديات، وكذا المؤسسات العمومية للصحة، يبقى ممتدا إلى الفترة التكميلية المنصوص عليها في التشريع والتنظيم ساري المفعول، فيما يخص تحرير حوالات الدفع وكذا دفع النفقات.

■ ع.س



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger